

INFO SPECIAL CGOS !!!

L'ACTION SOCIALE DU CGOS SACRIFIEE SUR L'AUTEL DE L'AUSTERITE BUDGETAIRE

La Ministre de la Santé a fait savoir lors d'un Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière (C.S.F.P.H.), le 11 avril 2018 mais aussi de manière informelle au Président du CGOS, qu'elle ferait appliquer la quasi-totalité des recommandations de la Cour des Comptes et notamment de l'arrêt de la prestation « Retraite » dès le 1^{er} janvier 2019 (48 € par année de service effectif) et de la prestation « Maladie » d'ici 1 à 3 ans (5 mois de complémentaire de salaire en cas de longue maladie longue durée).

En effet, sous prétexte que ces 2 prestations n'entreraient pas dans le champ de l'Action Sociale, **le Ministère entend récupérer une partie de notre salaire différé à hauteur de 130 millions d'euros.**

En clair, la contribution au CGOS correspond à 1,5 % de la masse salariale des établissements (390 millions d'euros) soit un montant potentiel par hospitalier de 400 € par an. L'intention de ce holdup ministériel de 130 millions d'euros, revient finalement à nous spolier de **134 €** par hospitalier par an.

Quant à la prestation « Maladie », à ce jour, le CGOS vient compléter votre salaire pendant 5 mois après 90 jours d'arrêt de travail, et que l'agent se retrouve en demi-traitement Le Ministère a l'intention, pour pallier la prestation maladie du CGOS, de créer une protection sociale complémentaire (P.S.C.) mais celle-ci ne sera pas gratuite, il faudra que chaque agent participe personnellement à cette assurance qui sera de nouveau un mauvais coup porté au pouvoir d'achat, de fait, c'est le transfert d'une prestation sociale sur le budget personnel de l'agent !

Ce gouvernement continue de mentir et de mépriser les personnels dont le métier est de prendre soin ! Mensonge quand on annonce que les hospitaliers ne seront pas touchés par les économies alors que :

- **L'allongement des carrières, qu'à induit le dispositif PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) a réduit considérablement l'avancement.**
- **Le gel du point d'indice avec + 16 % de perte du pouvoir d'achat comparée à l'inflation depuis 2010.**
- **La reprise de 300 millions d'euros à la Formation Professionnelle (ANFH).**
- **La réduction des effectifs et la fermeture de lits entrainant une augmentation de la souffrance au travail.**
- **L'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie hospitalier insuffisant.**
- **1,6 milliards d'économies imposées par l'Etat sur les hôpitaux pour 2018.**

La liste n'est évidemment pas exhaustive ! Et, comme si cela ne suffisait pas, le Ministère, en s'attaquant aux prestations du CGOS, impactera inévitablement à l'avenir les autres prestations : loisirs, vacances, aides ; éducation, petite enfance, etc...

Pour FO, ceci est proprement inacceptable et intolérable.

Nous nous dresserons contre toute attaque de la contribution de l'action sociale gérée par le CGOS.

Et Force Ouvrière n'oublie pas, qu'en 1960, elle est à l'origine de la création du CGOS avec des instances paritaires.

Plus d'hésitation, le **22 Mai 2018**, jour de grève et de manifestation dans la Fonction Publique, doit être un message clair de réussite et de démonstration de notre détermination à maintenir un service public républicain :

- Par le renforcement de notre Statut garant d'égalité de traitement ;
- Par des moyens budgétaires supplémentaires permettant une fonction publique ambitieuse.
- Par une Action Sociale de Haut niveau avec un minimum de 1,5 % de la masse salariale.

**FO ne lâchera rien et appelle les hospitaliers
le 22 MAI à faire grève massivement et rejoindre
les manifestations.**

Ça suffit !

**RESISTANCE, RESISTANCE, RESISTANCE !
ON NE LACHERA RIEN !**